



COMMUNE DE
COURCHAVON-MORMONT

AVIS OFFICIEL

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Jeudi 25 juin 2026 à 20h00, à la Halle de gymnastique communale

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2025 ;
2. Discuter et approuver un crédit d'étude d'un montant de CHF 35'000.- pour le plan spécial d'équipement de détail « Les Champs devant la ville II », parcelle n° 161 ;
3. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2025, voter les dépassements budgétaires ;
4. Discuter et voter le transfert d'un montant de CHF 24'000.- à soustraire du fonds « Entretien cours d'eau/danger crues » et de le créditer au financement spécial « gestion des déchets » ;
5. Prendre connaissance et approuver le règlement communal concernant la gestion des déchets ;
6. Prendre connaissance et approuver le règlement communal sur les tarifs concernant la gestion des déchets ;
7. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée (point 1), les comptes (point 3, *disponibles dès le 11 juin 2026*), et les règlements (points 5 et 6) peuvent être consultés au Secrétariat communal ou sur le site internet www.courchavon-mormont.ch. Les règlements sont déposés publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale.

Les remarques et questions éventuelles sont à adresser par écrit au Conseil communal jusqu'au mercredi 24 juin 2026.

COURS RÉAJURA– SAMEDI 13 JUIN 2026

La Fondation RéaJura Cœur organise un cours ouvert à toute la population le samedi 13 juin 2026, de 09h00 à 11h00 à la halle de gymnastique de Courchavon.

Au programme :

- Présentation de la Fondation RéaJura Cœur et de ses objectifs ;
- Présentation du fonctionnement du système des premiers répondants ;
- Échanges avec les participants ;
- Partie pratique permettant à chacun de s'exercer au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire **jusqu'au jeudi 11 juin 2026** auprès de M. Rolf Amstutz, conseiller communal, au 077 463 45 28.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Pour rappel, deux défibrillateurs sont à disposition sur le territoire communal : le premier est situé devant le bâtiment communal, à la Route cantonale 16, et le second devant le gîte La Bergerie, à Mormont 61.

VISITE DU JARDIN - LA FABRIQUE 46

Les propriétaires du jardin de la Fabrique 46 invitent la population à une journée portes ouvertes le dimanche 14 juin 2026, de 10h00 à 17h00.

A propos du jardin

Le jardin a environ 20 ans et servait autrefois de pâturage pour les chèvres, dont certains habitants se souviendront peut-être encore. Il peut être décrit comme un jardin à l'atmosphère sauvage et romantique, où les éléments décoratifs occupent une place tout aussi importante que les plantes. Les nombreux objets chinés dans les brocantes et collectionnés au fil des années font partie intégrante de cet univers.

La végétation se compose principalement d'hostas et de roses, ainsi que de tout ce que le sol rocailleux peut produire. Plusieurs pavillons sont à disposition en cas de pluie ou de forte chaleur. Le jardin offre également une magnifique vue sur l'Allaine, qui serpente à travers la propriété.

Informations importantes

- Les chiens doivent être laissés à la maison ou attachés à l'extérieur de la propriété ;
- Les enfants doivent être surveillés en permanence en raison de la présence de rochers et d'une falaise ;
- Les places de stationnement étant limitées, il est recommandé de se parquer près de l'église ou de la gare. Un service de dépose et de reprise est possible ;
- L'accès peut être difficile pour les personnes à mobilité réduite, mais reste possible avec de l'aide.

De l'eau plate et gazeuse sera mise à disposition des visiteurs.

Les propriétaires se réjouissent de vous accueillir à cette occasion !

FERMETURES DU SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal sera exceptionnellement fermé **le mercredi 17 juin 2026**.

Par ailleurs, le secrétariat communal sera fermé pour les vacances d'été **du lundi 20 juillet au vendredi 14 août 2026 inclus**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. le Maire, Julien Lallau, au 078 631 26 17 ou M. le Vice-Maire, Rolf Amstutz, au 077 463 45 28.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Courchavon, le 3 juin 2026

Le Conseil communal